

Les infos du Soulier au chapeau...

LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 se termine comme elle a commencé sur fond de COVID et nous avons poursuivi avec notre plan d'actions communales dans de multiples domaines au cours du dernier trimestre.

C'est ainsi que notre école a connu quelques évolutions matérielles avec l'aménagement des abords, l'achat d'un nouveau photocopieur, l'amélioration d'un accès aux bâtiments. Concernant l'enjeu pédagogique, nous avons reconduit le poste d'assistant artistique, de fait il y a aujourd'hui trois emplois à temps partiel rémunérés par la commune.

Nos agents techniques, affectés à la voirie, bâtiments, ..., bénéficient désormais d'un point de prise de travail salubre et conforme aux préconisations de la réglementation du travail en termes d'hygiène et des conditions de travail.

Courant novembre nous avons rencontré l'AIH (Alpes Isère Habitat) pour aborder la question de la gestion des logements de Chardenot ainsi que l'entretien des abords et communs qui laisse à désirer. La commune est en capacité de faire une proposition de prestation pour l'entretien des communs. Nous serons vigilants à ce que l'AIH ne reporte pas sur les charges locatives la prestation, à suivre ...

Nous sommes désormais autonomes concernant le déneigement de l'ensemble de notre réseau routier communal, plutôt conséquent compte-tenu du nombre de hameaux. Le tracteur, la lame, la sableuse et le chauffeur (Jordan) sont à l'œuvre dès quatre heures le matin. Soucieux de la préservation de l'environnement nous éviterons le salage de notre voirie.

Nous venons de signer une commande pour la réfection du chemin qui relie Les Meyers à Chardenot. Afin de répondre au besoin et de ne pas perdre les participations de l'Etat attribuées en 2018 il nous fallait rédiger un cahier des charges, consulter et engager avant le 10 décembre 2020, ... au regard des coûts des travaux pilotés en régie nous avons négocié la participation du Conseil Départemental, le niveau des subventions cumulées s'élève ainsi à 65%.

En septembre l'Agence Régionale de santé nous a invité à délibérer pour demander l'ouverture de l'enquête publique concernant les périmètres de protection des captages. Le Conseil Municipal perçoit avant tout que nous devons intégrer un sujet conséquent à un moment crucial après dix années de réflexions, d'analyses, d'échanges et d'attente. Nous sommes donc en train de produire un document qui aborde l'ensemble des enjeux : agriculture, élevage, tourisme, exploitation forestière, urbanisme, industrie, qualité de l'eau, ... Ce document se veut constructif et porteur de solutions alternatives moins pénalisantes que celles préconisées. Si nos arguments venaient à être rejetés, la mise en application stricte des recommandations du rapport de l'hydrogéologue ne serait pas sans conséquences pour un certain nombre d'activités présentes sur notre commune.

Si nos associations si importantes pour les enjeux culturels et sociaux sont souvent en sommeil forcé, si beaucoup de familles ont accepté de réduire significativement le nombre de convives lors des traditionnelles fêtes de fin d'année, cela n'a pas empêché quelques inconscients d'organiser des fêtes illégales. Pour le coup, fin des applaudissements.

La fin d'année est souvent le moment des retrouvailles et synonyme de trêve. Conscients que ce moment est devenu un privilège aux yeux des démunis, souvenons-nous que le 26 Septembre 1985, Coluche lançait Les Restos du Cœur. L'histoire démontre chaque année un peu plus combien il a été visionnaire. Il a aussi dit « Françaises, Français, cette année c'était très bien le pays va mieux que l'année prochaine ! » eh bien là il sera préférable qu'il se soit trompé et que l'année 2021 soit porteuse d'événements positifs et constructifs.

Souhaitons que 2021 sonne le glas de tous les interdits et restrictions de l'année 2020, Meilleurs vœux à toutes et tous !

JL GARNIER

FÊTES D'AUTREFOIS

En feuilletant quelques anciens bulletins municipaux, nous nous sommes attardés sur des photos, des textes illustrant la préparation de fêtes, la réalisation d'une sortie en car à la journée ou pour quelques jours de vacances.

A la lecture de tous les articles, on perçoit une grande solidarité, une envie de bien vivre ensemble et de partage. Des aînés, des parents mais aussi beaucoup d'enfants participaient aux fêtes du village.

St Laurent connaissait une vie associative et sociale très dynamique, les habitants avaient pour habitude de se rassembler :

- Pour la fête de la st Laurent (Week-end proche du 10 août), la cérémonie du 11 novembre... ;
- Pour les actions associatives de l'AFR (Association Familles Rurales), le « cross » (une course : aujourd'hui appelé trail) ou le Réveillon du comité des fêtes, les après-midi jeux du club des aînés ;
- Ou encore lors du concours des maisons fleuries et la fête scolaire sont au programme tous les ans.

Pour vous faire part de ces bons moments vécus qui ont une résonance particulière face au contexte différent du monde actuel, nous avons rencontré M. Aimé MEILLAND-REY, (ancien Maire de la commune) ainsi que Mme Huguette BONTHOUX (membre du comité des fêtes) pour évoquer cette période.

M MEILLAND-REY avait déjà écrit plusieurs feuilles de notes : « quelques lignes pour faire connaître aux jeunes l'évolution de la commune depuis les années 1960 ».

« Ma première idée » dit-il : « *Une salle des fêtes est envisagée, pour se faire, il a fallu assainir le marais.*

Ce travail fait ; tout était permis : salle et parking étaient aménagés.

La salle des fêtes a donc dynamisé la commune. La vie a repris, tout le monde voulait apporter sa pierre à l'édifice, les manifestations se succèdent.



Devant la salle des fêtes en 1984 – Archive privée

FÊTES D'AUTREFOIS



Une fête en 1984 – Archive privée

Le premier méchoui, qui a accueilli toute la commune, voir au-delà. (320 personnes ont partagé 12 agneaux) par la suite un comité des fêtes est créé, le club des aînés qui rassemble les personnes âgées de plusieurs communes alentours »

La commune adhère aussi à l'AFR. Le comité des fêtes proposait tous les ans un cross avec 3 circuits : 1 pour les enfants et 2 autres de niveaux différents. Cette manifestation rassemblait beaucoup de participants venus parfois de loin. Une équipe préparait les sentiers, balisait le parcours. Un temps pour les sportifs et les amoureux des beaux sentiers qui traversent notre commune.

Les habitants avaient plaisir à se retrouver tant pour participer aux jeux Inter-village, aux repas, tant pour la préparation des festivités. A ce sujet Huguette dit qu'elle faisait partie du groupe cuisine : épluchage, préparation des repas. Elle dit : *« avoir beaucoup échangé, appris de nouvelles recettes, passé de supers moments, et garder de cette expérience beaucoup de bonnes choses. »*

Le 3 juin 1984, une fête de la famille, permet de mettre à l'honneur 57 mamans qui se voient remettre une médaille. M MEILLAND REY nous lit le texte. Un témoignage d'une grande délicatesse délivré aux mamans avec émotions :

« La Médaille de la Famille française que vous allez recevoir dans quelques instants, Chers Mamans, est un symbole, riche, en significations ; mais un symbole bien modeste en rapport des qualités, dont vous avez fait preuves.[..]

Combien de nuits blanches avez-vous passées ?

FÊTES D'AUTREFOIS

Combien de larmes auront été versées ?

Vous ne les avez pas comptées, et qu'importe à vos yeux, elles n'ont pu diminuer la joie, et le plaisir de voir grandir, et s'épanouir vos enfants, dans l'amour de votre foyer. »

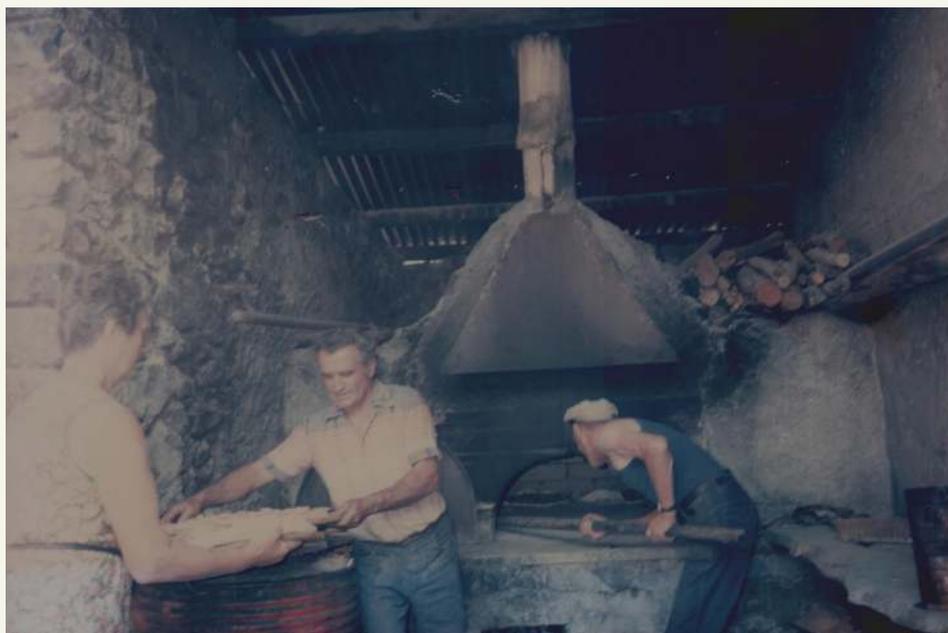
Quelques autres réflexions sont proposées par M. MEILLAND-REY : « *Notre commune a su gagner en qualité de vie. La construction de locaux collectifs (salle des fêtes...) a permis la mise en place d'un Comité des fêtes et de différentes associations qui animent nos villages. »*

Nous retrouvons aujourd'hui ces associations historiques et des nouvelles qui ont à cœur de s'investir afin de créer des moments conviviaux. La participation de chacun d'entre-nous à leurs actions est quant à elle bien fébrile au regard de ce qu'elle a pu être. Leurs actions et leur pérennité dépendent de l'engagement de chacun et de l'envie collective.

Nous remercions M. MEILLAND-REY et Mme BONTHOUX de nous avoir accordé de leur temps.

Nous saluons le travail, et l'investissement de toutes les personnes qui ont été au service de la commune.

Françoise MOLLI et Monique BONTHOUX



Cuisson du pain dans un four banal en 1985 – Archive de Mme Huguette BONTHOUX

PRESENTATION D'ÉQUIPE MUNICIPALE

Maurice CHARLES, salarié dans l'industrie mécanique. Maurice comptabilise deux mandats de conseiller municipal ainsi qu'un mandat d'adjoint au Maire de Saint-Laurent-en-Beaumont avant de décider de faire une pause. Homme de terrain qui connaît bien les infrastructures de notre commune, Maurice s'est engagé à nouveau dans son domaine de compétences. Il œuvre dans le cadre de la commission travaux, de la commission des appels d'offres et de la commission électorale. Maurice représente aussi la commune en tant que titulaire sur les enjeux forestiers, fonciers et suppléant au SITADEL (Sud Isère Territoire Agricole Développement Local).



Nathalie CRAIGHERO, salariée du secteur bancaire, Nathalie s'est engagée pour notre commune. Elle œuvre dans le cadre de la commission ressources humaines, de la commission d'appels d'offres, du CCAS (action sociale communale), du conseil d'école, supplée le Maire pour l'urbanisme et assume le rôle d'interlocutrice AGEDI (logiciels, application informatique pour la gestion de la commune). Nathalie représente la commune en tant que titulaire de la commission économie et emploi de la Communauté de Communes de la Matheysine, elle est suppléante pour le syndicat intercommunal du Serpaton (Télévision, ...).



Josette FAVIER, retraitée du secteur d'aide à la personne. Josette œuvre depuis de nombreuses années dans le domaine associatif (Association Familles rurales). Sensible aux enjeux relatifs à l'humain, Josette s'est engagée au sein de la municipalité, plus particulièrement pour l'enjeu social. Josette œuvre dans le cadre du CCAS, de la commission communication, de la commission des associations. Josette représente la commune en tant que suppléante au SIVOM du pays de Corps (portage des repas, ...).



Gérard PAULIN, retraité agent de maîtrise de l'industrie hydroélectrique et Conseiller municipal sortant. Longtemps investi dans le milieu associatif communal (comité des fêtes) Gérard est attaché à l'action collective et considère que les ambitions personnelles n'ont pas leur place dans la gestion d'une commune. Il œuvre dans le cadre de la commission travaux, de la commission des appels d'offres, de la commission électorale et de la commission des associations. Gérard représente aussi la commune en tant que suppléant au SIEB (Syndicat Intercommunal d'électricité du Beaumont).



Dans le prochain bulletin nous présenterons les trois conseillers municipaux dont les rôles n'ont pas encore été abordés jusque-là.

LE COIN DES DELIBERATIONS - OCTOBRE

Date	Objet et N°	Présents	Vote		
			Abstention	Contre	Pour
9-oct 2020	08_2020_01 Convention de mise à disposition des salles communales	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_02 Mise en conformité des périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine	Tous les membres du CM pouvant prendre part au vote	0	0	10
	08_2020_03 Prise de compétence de CCM pour la gestion de l'Alpes du Grand Serre	Tous les membres du CM	3	1	7
	08_2020_04 Renouvellement des membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_05 Désignation des correspondants du service Application du Droit des Sols (ADS)	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_06 Désignation des référents « ambroisie »	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_07 Création d'un poste non-titulaire d'assistant d'enseignement artistique	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_08 Compétence « PLU » non transférée à la communauté de communes de la Matheysine	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_09 Vote de crédits supplémentaires – st_laurent	Tous les membres du CM	0	0	11
	08_2020_10 Renouvellement d'adhésion PEFC	Tous les membres du CM	0	0	11

LE COIN DES DELIBERATIONS - NOVEMBRE

Date	Objet et N°	Présents	Vote		
			Abstention	Contre	Pour
20-nov 2020	09_2020_01 Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques « Payfip »	Tous les membres du CM. Raphael GUIGNIER excusé, a donne le pouvoir à Valerie SECHIER	0	0	11
	09_2020_02 Convention de superposition d'affectation d'un ouvrage public routier de la commune sur le domaine public hydroélectrique concédé à EDF		0	0	11
	09_2020_03 Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs		0	0	11
	09_2020_04 Désignation d'un élu à la Commission Intercommunale pour l'Aménagement Forestier		0	0	11
	09_2020_05 Approbation du RPQS 2019		0	0	11

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020 A 20H30 COMPTE-RENDU

Présents : Monique BONTHOUX, Pierre CALVAT, Maurice CHARLES, Nathalie CRAIGHERO, Nicolas ESCALLON, Josette FAVIER, Jean-Luc GARNIER, Gérard PAULIN, Valérie SECHIER, Aurore VERNET.

Absent : Raphaël GUIGNIER (Pouvoir V. SECHIER)

Secrétaire de séance : Nicolas ESCALLON

I. Signature des délibérations

II. Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques "Payfip"

La Direction Générale des Finances Publiques oblige les collectivités territoriales à proposer de mettre à disposition des usagers une offre de paiement en ligne ; pour mettre en application cette offre il convient de signer une convention d'adhésion.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

III. Convention de superposition d'affectation d'un ouvrage public de la Commune sur le domaine public hydroélectrique concédé à EDF

Le projet de convention entre Edf et la commune de Saint Laurent en Beaumont a pour objet de traiter la coexistence des terrains appartenant aux dépendances du domaine public hydroélectrique de la chute de Saint Pierre Cognet avec le domaine public de la commune.

La convention règle également les modalités techniques et financières de l'occupation des ouvrages publics du domaine public hydroélectrique par les ouvrages publics de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

IV. Désignation de 24 personnes pour la commission communale des impôts directs

A la demande de la direction départementale des finances publiques de l'Isère, voici la liste des 24 personnes pouvant potentiellement faire partie de la commission communale des impôts directs :
ARNAUD Laeticia, AUGUSTE Xavier, POZZO Magalie, CARRON Eric, CLAVEL Guy, COUTAVE Patrick, ARNAUD Gilbert, BONTHOUX Serge, CHARLES Maurice, ESCALLON Chantal, CRAIGHERO Nathalie, ESPIE Marie-Andrée, ROUSSEL Josette, GACHON Daniel, GUIGNIER Raphael, CHAUMONT Camille, CHARLES Françoise, MEILLAND-REY Gérald, CHARILLAT Rolande, GRAND Nadine, ROBERT Stéphane, VERNET Stéphane, HARTEMANN Françoise, JACOB Alain.

La DDFIP choisira ensuite parmi ces 24 personnes, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020 A 20H30 – COMPTE-RENDU (SUITE)

V. Désignation d'un élu pour la commission intercommunale des aménagements fonciers

Monsieur Maurice Charles est désigné élu référent à la commission intercommunale des aménagements fonciers.

VI. Présentation de l'analyse de risques et d'enjeux relative aux périmètres de protection des captages

Un projet d'analyses de risques et d'enjeux produit par la municipalité est présenté au Conseil Municipal dans le cadre du dossier des périmètres de protection des captages.

Ce dossier sera affiné dans les jours à venir par la constitution de groupes de travail.

Une présentation de l'état d'avancement sera faite lors du prochain Conseil Municipal.

VII. Questions diverses

1. Voirie

Un cahier des charges a été élaboré pour des travaux de reprise de voirie en enrobé avec intégration des réseaux concernant le hameau de Chardenot.

Ce dossier sera présenté par le Maire lors de la prochaine conférence territoriale (Département de l'Isère) afin de solliciter des financements.

2. RPQS 2019

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau est présenté au Conseil Municipal ; une remarque est formulée quant au raccordement au réseau d'une nouvelle construction : intervention par une entreprise locale choisie par la commune.

L'ensemble du rapport ne faisant pas l'objet d'autres commentaires, le RPQS 2019 est validé à l'unanimité.

3. Budget

Présentation d'un document au format « Excel » récapitulant l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement. Ce document imaginé et créé en interne permet de visualiser rapidement l'état d'avancement du budget et où va l'argent. « Digeste » pour les non-initiés, il permet d'avoir une bonne vision de la gestion communale.

La séance est levée à 23h00.

Prochain Conseil Municipal programmé le vendredi 18 décembre 2020.

POINT SUR LES TRAVAUX

(Les travaux d'investissement font l'objet d'une récupération de la TVA en N+1)

Bungalow pour les agents techniques

Cet automne nous avons fait mettre en place un bungalow (Coût achat de l'ordre de 10500 € TTC) pour nos agents technique dans la cour du Sappey.

L'entreprise Multi'Services (J-P GRAND) a effectué les travaux de raccordements aux réseaux. (assainissement et électricité, ...) pour un coût de l'ordre de 7800 € TTC.



À gauche: le bungalow (photo : Kevin SECHIER)

À droite: le réservoir de Malbuisson (photo : Elyette ESCALLON)



Maintenance du réseau d'eau potable

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau d'eau potable et d'assainissement, sur le Chemin du Prieur pour un montant de l'ordre de 3000 € TTC et sur le réseau d'eau pluviale de Font Vieille pour 7800 € TTC.

Les interventions sur le réseau d'eau potable sont fréquentes et peuvent entraîner des perturbations sur la distribution. Nous veillerons à prévenir les usagers 24 heures avant toute intervention programmée.

Nos agents ont réalisé le nettoyage de l'ensemble des réservoirs de la commune afin de préserver la bonne qualité de l'eau, il en sera de même chaque année. Un ensemble UV a été remplacé ce matériel permet un traitement de l'eau en continu.

POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie, végétalisation et bâtiments

Un second broyage avec l'épareuse a été effectué aux endroits nécessaires.

Le nettoyage du petit jardin devant l'école a été réalisé. Les lilas ont été coupés car ils dégradait fortement les murs de la clôture. Un ensemble de végétaux a été replanté (coût global : 370 € TTC) afin d'en faire un lieu accueillant. La véranda située devant une entrée de l'école a été enlevée, la porte d'entrée remplacée (Coût global 2600 € TTC).

Le tout a permis de retrouver l'harmonie de la façade de notre bâtiment mairie, école.

À gauche: le jardinet devant l'école (photo : Elyette ESCALLON).

À droite: travaux sur le cimetière en octobre 2020 (photo : Jordan SECHIER).



ÉTAT CIVIL

Naissances

Les familles concernées n'ayant pas donné suite à notre demande d'accord pour publication, nous ne sommes pas en mesure de transmettre ces informations. Légalement un accord est incontournable pour la publication de données personnelles.

Décès

Auguste BONTHOUX le 05/11/2020

LE 11 NOVEMBRE



Photo : Kevin SECHIER

Le mercredi 11 novembre 2020, nous avons commémoré le jour de la victoire et de la paix, le jour de l'armistice de 1918. Nous avons procédé à l'appel des noms de ceux qui sont tombés durant la première guerre mondiale ainsi qu'à l'appel des noms des soldats tombés pour la France jusqu'à aujourd'hui. Dans le contexte sanitaire actuel, le gouvernement a demandé à ce que cet hommage soit fait par un comité restreint. Trois membres de l'exécutif et trois membres du conseil municipal étaient présents.

Le Maire a lu le discours officiel dans ce contexte particulier pour lequel la population n'a pu se joindre à la cérémonie. Mais nos pensées étaient jointes, vers un même devoir de mémoire.

LYS MARTAGON

Vous connaissez tous cette promenade bucolique en sous-bois qui vous invite à cheminer le long de notre canal vieux de presque 150 ans, un joyau patrimonial qui irrigue le Beaumont depuis le Valbonnais. C'est dans cet environnement agréable et relaxant que vous pouvez observer le lys martagon (*lilium martagon*).

Il s'intègre tellement bien au paysage que le promeneur ne l'aperçoit qu'au dernier moment, un moment de joie car le lys martagon est une superbe fleur. Sa rencontre suffit à enchanter la promenade.

Il a une préférence pour l'ombre avec un sol assez frais et a besoin d'un riche terreau de feuilles pour s'épanouir.

Particularités :

C'est une plante bulbeuse qui appartient à la famille des liliacées. Sa tige peut mesurer jusqu'à 1 mètre.



Un lys martagon au bord du Canal
(photo: Elyette ESCALLON)

Elle s'orne d'une grappe de grandes fleurs rose violacé ponctuées de pourpre qui penchent vers le sol. Comme ces fleurs regardent vers le bas et n'offrent aucun espace aux insectes pour se poser, elles ne peuvent être pollinisées que par des insectes à longues trompes et capables de voler sur place. C'est le cas du Sphinx (famille des papillons) qui puise le nectar au fond des corolles.

L'oignon a longtemps été considéré comme porte bonheur et souvent, on le faisait porter aux jeunes enfants ou aux militaires car il était censé les protéger.

L'imagination populaire lui conférait de puissants pouvoirs : « *il chasse le diable, exorcise les possédés, redonne de belles couleurs aux joues pâlies des jeunes filles* ».

LYS MARTAGON - SUITE

Notons que le nom Martagon viendrait de l'espagnol Martago qui est le nom donné à Mars dieu de la guerre.

Avec autant de vertus, c'est à se demander pourquoi la poste a attendu le 25 avril 1983 pour lui dédier un timbre.

Dans notre région il figure sur la liste rouge de la flore protégée.

Outre les sangliers qui raffolent des bulbes et des chevreuils qui broutent volontiers les bourgeons des fleurs aux printemps, une des menaces concerne l'arrachage des bulbes pour agrémenter les jardins.

Si vous rencontrez le lys martagon contentez-vous de le regarder avec les yeux et le cœur.

Elyette ESCALLON



APPARTEMENT A LOUER

36 m2

1 pièce principale cuisine et séjour

1 chambre

Sanitaires

Refait à neuf

La moitié du jardin et un garage partagé pour une voiture.

Pour plus d'information veuillez
contacter 04 76 30 43 65 (mairie)

EN ATTENDANT LA FIBRE

La connexion fibre n'est pas encore disponible dans la commune. En attendant, il existe des options pour améliorer l'accès à Internet. L'une d'elles est d'utiliser une box utilisant le réseau de téléphonie mobile, la 4G aujourd'hui.

Le contexte

Le Gouvernement souhaite que tous les Français possèdent un accès au très haut débit (> 30 Mbit/s) d'ici 2022. Pour cela il met en place le dispositif Cohésion Numérique des Territoires, ce dispositif consiste à apporter aux particuliers et entreprises éligibles un soutien financier dans l'équipement de solutions hertziennes.

En bref, l'État est conscient qu'il sera très compliqué d'installer la fibre sur l'ensemble du territoire et qu'il doit trouver des solutions alternatives.

A ce jour, certains habitants de la commune profitent déjà d'une solution hertzienne pour pallier ce problème.

Aujourd'hui ce type d'offre s'est démocratisé grâce à la 4G+ et bientôt encore plus avec la 5G.

Il est donc possible de souscrire chez votre opérateur historique une offre complémentaire permettant d'avoir un accès internet via la 4G+.

Comment ça fonctionne ?

Au même titre qu'un smartphone, la box 4G+ va exploiter le réseau 4G+ et mettre à disposition un accès Internet via WIFI ou Ethernet.

La différence la plus intéressante est que son antenne est plus puissante ce qui lui permet de mieux capter le réseau par rapport à un smartphone.



Même si on se trouve en plein milieu d'une zone blanche ?

Pour s'assurer de la possibilité de mise en place, il faut avoir un point dans la maison où l'on capte assez de réseau en 4G+.

Un exemple de boîte 4G (photo: Marta RYBCZYNSKA)

EN ATTENDANT LA FIBRE - SUITE

Des tests ont été fait dans différents endroits de St Laurent et nous sommes arrivés à utiliser ces box 4G+ jusqu'au centre du bourg qui est un des endroits les moins accessibles au réseau.

Ne pas avoir de réseau avec son téléphone ne signifie pas forcément ne pas avoir de couverture 4G+. La commune est en fin de compte entourée de relais GSM mais la géographie du territoire fait que ces signaux se retrouvent fortement atténués et ces box arrivent tout de même à accrocher le signal (car elles ont une meilleure antenne que le téléphone).

Quelles sont les optimisations possibles ?

Lors de nos tests nous avons constaté des débits allant de 30Mb/s à 200 Mb/s (donc 3,75Mo/s jusqu'à 25Mo/s) selon les différentes implantations. Pour placer efficacement la box il est conseillé de la placer vers une fenêtre ou dans vos combles.

L'idéal est d'être en direction de l'antenne relais de St Sébastien ou de La Mure. En règle générale : cela fonctionne mieux si vous avez une vue dans la direction de l'antenne.

Quel opérateur pour ce service ?

Aujourd'hui tous les opérateurs proposent ce service mais avec des conditions et des tarifs différents. Il est important de contacter votre opérateur afin qu'il puisse vous proposer une solution et un tarif adapté.

Par exemple, un opérateur mettra en avant sur son site une offre box 4G avec un prix équivalent à une offre internet classique, alors que l'on peut y souscrire sous forme d'option complémentaire pour quelques euros de plus mensuellement.

Selon l'offre souscrite les tarifs vont de 3€ à 150€ par mois pour une offre similaire il faut donc tout de même être attentif...

Est-ce illimité ?

Il existe peu d'offres 4G+ en illimité mais les forfaits proposés par les opérateurs sont assez importants ce qui permet de garder un confort d'utilisation.

Cédric DELALANDE

INFO ARTISANS

Nous continuons la présentation des activités dans la commune, cette fois nous couvrons trois artisans.

SARL MORDENTI

La société MORDENTI est une entreprise familiale de maçonnerie générale et gros œuvre créée en 2005 par Jean-Claude et Cyril MORDENTI.

Elle est basée sur la Commune de St Laurent en Beaumont depuis sa création mais rayonne sur un très large secteur en Isère.

Quelques années plus tard, Cyril MORDENTI, reprend la gérance unique de la société.

Il poursuit son développement en travaux de maçonnerie tout en lui ajoutant un label de qualité celui de RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

A ce jour, l'entreprise MORDENTI est reconnue et qualifiée pour les travaux d'extension de maison, d'isolations, de réhabilitation, de ravalement de façade et de restauration du patrimoine tout en conservant sa maîtrise en Gros œuvre.

Adresse :

364 Route des Meyers

38350 St Laurent en Beaumont

Téléphone : 06 89 18 54 98

STÉPHANE ROBERT CHARPENTE, STRUCTURE BOIS ET ISOLATION ÉCOLOGIQUE

M. Stéphane ROBERT est implanté à St Laurent depuis 2009 et son activité touche à la charpente, à l'ossature bois, à la couverture/zinguerie et à l'isolation, en neuf et en rénovation, avec une orientation résolument écologique et participative.

Après des études en environnement et une première vie professionnelle en urbanisme et aménagement du territoire au service des collectivités locales en Ardèche, il a eu besoin de redonner du sens à son métier en se réorientant vers un métier plus manuel.

En s'installant à Saint-Laurent, il a mis en pratique des techniques de rénovation écologique en transformant les ruines qui étaient occupées par "le Magne" en habitation bioclimatique avec une isolation en bottes de paille.

Aujourd'hui, après plus de 12 ans d'expérience en écoconstruction, il accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation ou de construction, en les aidant à faire les meilleurs compromis.

Une partie de son temps est également consacré à l'administration de Cabestan, la coopérative d'activité dont il est salarié. Cette entreprise, basée à Grenoble, est partagée par près de 250 entrepreneurs du bâtiment répartis sur la région Rhône-Alpes. C'est un réseau qui permet d'allier indépendance et solidarité.

Vous trouverez plus de détails et d'illustrations sur le site internet :

<http://www.stephanrobert-ecoconstruction.fr>

Téléphone : 06 22 30 32 27



À gauche: isolation par l'extérieur en fibre de bois à St Honoré
À droite: une rénovation complète de charpente à St Laurent

CHARPENTES DE L'OBIOU

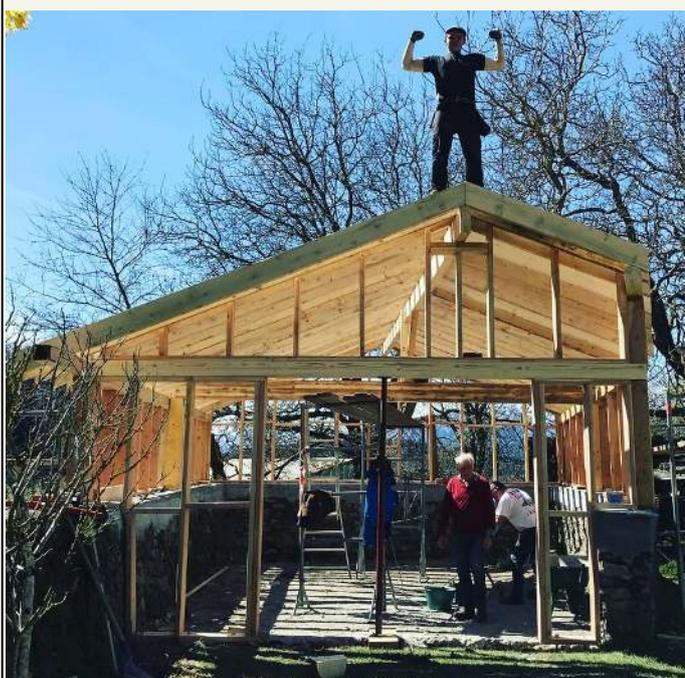
L'entreprise CHARPENTES DE L'OBIOU vous propose ses services pour des travaux de :

- Charpente,
- Couverture,
- Zinguerie
- Travaux d'isolations intérieur et extérieur.

Un savoir-faire transmis de père en fils depuis de nombreuses années.

L'entreprise est située à SAINT LAURENT EN BEAUMONT.

Vous pouvez poser des questions pratiques, esthétiques ou techniques au 06.31.27.67.88 ou par mail à l'adresse charpentesobiou@orange.fr



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert

Jusqu'à 31 décembre 2020 :

mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h

Changement à partir de 1 janvier 2021 :

lundi et jeudi : de 7h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h15

mardi et vendredi : de 13h30 à 17h15



Sur la photo : réception colis de Noël par les bénévoles familles rurales du Beaumont

COIN DES ASSOCIATIONS

En cette année particulière de crise sanitaire l'association « familles rurales du Beaumont » n'a pas pu organiser des manifestations permettant l'achat plus conséquent des colis de Noël. Le bureau de familles rurales du Beaumont opte pour la distribution d'un colis par foyer (couple ou personne seule âgée d'au moins 65 ans).

ECRIVEZ-NOUS !

Si vous avez des commentaires ou des propositions de sujets pour les prochains bulletins ou le site internet, merci de nous contacter par mail à l'adresse communication@mairie-saint-laurent-beaumont.fr ou téléphone au n° 04 76 30 43 65 (mairie) ou encore de vous rendre à la Mairie.

Ont contribué à ce numéro : Jean-Luc GARNIER, Marta RYBCZYNSKA, Monique BONTHOUX, Françoise MOLLI, Valérie SECHIER, Cédric DELALANDE, Elyette ESCALLON, Camille CHAUMONT, Josette FAVIER, Kevin SECHIER...

Personnes interviewées : Aimé MEILLAND-REY, Huguette BONTHOUX